

# Produire et échanger des semences paysannes : cadre juridique et espaces de travail possibles

## Déroulé

Le matin :

- Présentation de la journée et tour de table des participants
- Quelles semences les producteurs ont-ils le droit d'utiliser ?
- Quelles possibilités pour la circulation des semences entre paysans ?
- Quels liens entre la réglementation des semences et le cahier des charges bio ?

L'après-midi :

- Encadrement du marché de la semence : le catalogue des variétés
- Quels impacts du catalogue sur les semences paysannes ?
- Les droits de propriété intellectuelle (Certificat d'Obtention Végétale, brevets, ...)
- Synthèse collective des points abordés

## Infos complémentaires

**Organisée par** Agribio 04

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 30/11/2017

### Tarifs

Non agricole 200€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

### Plus de renseignements

Mathieu Marguerie

[mathieu.marguerie@bio-provence.org](mailto:mathieu.marguerie@bio-provence.org)

Bio de PACA - Agribio 04

## Dates, lieux et intervenants

**07 déc 2017**

08:45 - 17:00

MIN de Cavailon

84300 Cavailon

Emilie Laprand, animatrice juridique et veille au Réseau semences Paysannes (RSP)